



Agence spatiale  
canadienne

Canadian Space  
Agency



# **Agence spatiale canadienne**

**2020-2021**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé**

**le 30 juin 2020**

## Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

### 1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2020-2021](#)<sup>1</sup>.

#### 1.1 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.*

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et le cadre ministériel des résultats de l'ASC dans le [Plan ministériel 2020-2021](#)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le plan ministériel peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du plan ministériel comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).

#### 1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 juin pour l'exercice 2020-2021 comparativement à 2019-2020. Ce RFT a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle.

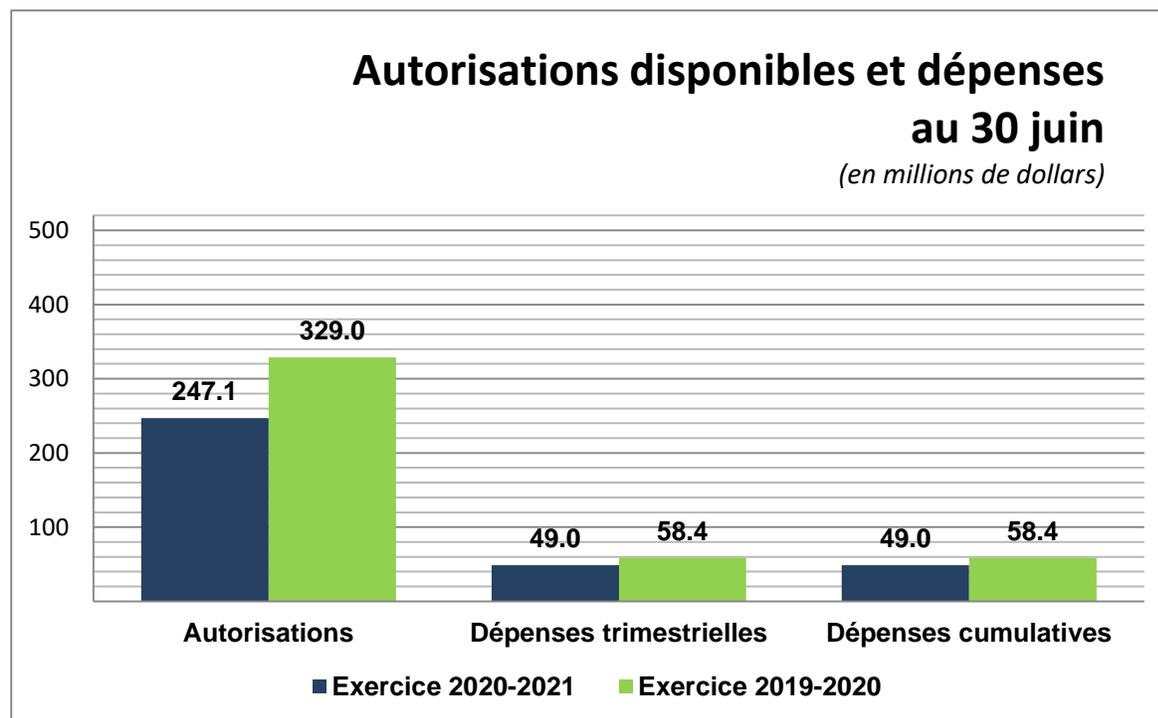
La comptabilité d'exercice partielle inclut les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2020.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## 2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2020-2021 et 2019-2020

Les crédits totaux disponibles au 30 juin 2020 sont de 247,1 millions de dollars et représentent une diminution de 81,8 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2020-2021	2019-2020	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	146 884	181 394	(34 510)	(19%)
Crédit 5 - Dépenses en capital	38 809	78 547	(39 738)	(51%)
Crédit 10 - Subventions et contributions	50 974	58 696	(7 722)	(13%)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 470	10 312	158	2%
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1	2	( 1)	(61%)
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>247 138</b>	<b>328 951</b>	<b>(81 813)</b>	<b>(25%)</b>

La diminution de 34,5 million de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 14,3 millions de dollars pour les activités reliées au programme d'accélérateur de l'exploration lunaire (LEAP).
- Une augmentation de 6,9 millions de dollars pour les activités reliées à la station spatiale internationale (SSI).
- Une augmentation de 2,5 millions de dollars de financement reçu du Conseil du Trésor pour des conventions collectives.
- Une diminution de 8,6 millions de dollars pour les activités reliées à la mission de la constellation Radarsat (MRC).
- Une diminution de 49,0 millions de dollars dans les autorisations disponibles attribuable à la réduction des crédits du Budget principal des dépenses. En raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps pour que le Parlement puisse étudier les crédits, le Règlement de la Chambre des communes a été modifié pour prolonger la périodes d'étude à l'automne. L'ASC devrait recevoir les pleins crédit pour le Budget principal des dépenses 2020-21 en décembre 2020.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

La diminution de 39,7 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 12,2 millions de dollars pour les activités reliées à la station spatiale internationale (SSI).

- Une augmentation de 1,5 million de dollars pour les activités reliées au programme d'accélérateur de l'exploration lunaire (LEAP).
- Une diminution de 13,0 millions de dollars dans les autorisations disponibles attribuable à la réduction des crédits du Budget principal des dépenses. En raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps pour que le Parlement puisse étudier les crédits, le Règlement de la Chambre des communes a été modifié pour prolonger la périodes d'étude à l'automne. L'ASC devrait recevoir les pleins crédit pour le Budget principal des dépenses 2020-21 en décembre 2020.
- Une diminution de 29,9 millions de dollars pour les activités reliées à la Mission de la Constellation Radarsat (MCR).
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

La diminution de 7,7 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 6,5 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier pour le programme de contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne, et ce, pour le programme Mars Sample Return (MSR).
- Une augmentation de 1,5 million de dollars pour les activités reliées au programme d'accélérateur de l'exploration lunaire (LEAP).
- Une diminution de 17,0 millions de dollars dans les autorisations disponibles attribuable à la réduction des crédits du Budget principal des dépenses. En raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps pour que le Parlement puisse étudier les crédits, le Règlement de la Chambre des communes a été modifié pour prolonger la périodes d'étude à l'automne. L'ASC devrait recevoir les pleins crédit pour le Budget principal des dépenses 2020-21 en décembre 2020.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

## **2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2020-2021 et 2019-2020**

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2020 sont de 49,0 millions de dollars et représentent une diminution trimestrielle et cumulative de 9,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

### **Dépenses par crédit au 30 juin**

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2020-2021		2019-2020		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	24 958	24 958	26 166	26 166	(1 208)	(1 208)
Crédit 5 - Dépenses en capital	3 577	3 577	21 750	21 750	(18 173)	(18 173)
Crédit 10 - Subventions et contributions	17 811	17 811	7 920	7 920	9 891	9 891
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 617	2 617	2 578	2 578	39	39
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	-	-	-	-	-	-
<b>Dépenses budgétaires totales par Crédit</b>	<b>48 963</b>	<b>48 963</b>	<b>58 414</b>	<b>58 414</b>	<b>(9 451)</b>	<b>(9 451)</b>

La diminution de 1,2 million de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

→ Les variations dans le calendrier de paiements liées à l'initiative d'astronautes juniors.

La diminution de 18,2 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par :

→ Les variations dans le calendrier de paiements de la Mission Constellation Radarsat (MCR).

L'augmentation de 9,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par :

→ Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

### **Dépenses par article courant au 30 juin**

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2020-2021		2019-2020		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	19 518	19 518	19 797	19 797	(279)	(279)
Transports et communications	239	239	983	983	(744)	(744)
Information	268	268	432	432	(164)	(164)
Services professionnels et spéciaux	8 231	8 231	8 382	8 382	(151)	(151)
Location	251	251	255	255	(4)	(4)
Service de réparation et d'entretien	234	234	222	222	12	12
Services publics, fournitures et approvisionnements	492	492	763	763	(271)	(271)
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	1 919	1 919	19 655	19 655	(17 736)	(17 736)
Paiements de transfert	17 811	17 811	7 920	7 920	9 891	9 891
Autres subventions et paiements	-	-	5	5	(5)	(5)
<b>Dépenses budgétaires totales par Article courant</b>	<b>48 963</b>	<b>48 963</b>	<b>58 414</b>	<b>58 414</b>	<b>(9 451)</b>	<b>(9 451)</b>

La diminution de 17,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage est principalement causée par :

- Les variations dans le calendrier de paiements liées à la Mission Constellation Radarsat (MCR).

L'augmentation de 9,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Paiements de transfert est principalement causée par :

- Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

### **3. Risques et incertitudes**

Les dépenses cumulatives au 1<sup>er</sup> trimestre de 2020-2021 représentent 15% des dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 alors que 25% de l'année financière s'est écoulée. Le niveau des dépenses est similaire aux exercices financiers 2019-2020 (18%) et 2018-2019 (12%). Cette situation ne représente aucun enjeu car les dépenses cumulatives se rétabliront en fin d'année financière lors de l'enregistrement des courus selon la comptabilité d'exercice intégrale combiné avec le report des budgets à l'exercice suivant.

COVID-19, déclarée pandémie en mars 2020, a eu un certain impact sur notre performance financière du premier trimestre. La pandémie conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Le gouvernement du Canada a annoncé un nouvel ensemble de mesures économiques pour aider à stabiliser l'économie au cours de cette période difficile. Dans ce contexte, l'impact futur sur les économies canadienne et mondiale, y compris nos activités pour le reste de l'année financière 2020-2021 et les suivantes, demeure très incertain.

La nature spécifique du programme spatial canadien confronte l'ASC à des enjeux liés au développement de technologies avancées ainsi qu'à l'aspect international de certains projets. Pour le Canada, les activités spatiales doivent être réalisées en partenariat avec les autres puissances spatiales au moyen de technologies novatrices et abordables. La nature internationale et les défis techniques associés au développement et à la mise en œuvre de technologies innovantes, en collaboration avec de multiples partenaires, génèrent des risques dans la réalisation des projets et donc, des risques financiers associés à l'utilisation des fonds tels que le report des fonds et la hausse des coûts.

De l'Accord de coopération Canada / l'Agence spatiale européenne (ASE) émane également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, des pratiques rigoureuses de gestion de projets sont en place. Ces initiatives permettent à l'ASC de faire le suivi et de rapporter sur les progrès de ses engagements, d'évaluer l'efficacité de ses travaux et d'harmoniser ses ressources avec les priorités.

De plus, l'ASC gère les risques financiers et les incertitudes liés au système Phénix en adoptant des stratégies d'atténuation des risques. Jusqu'à présent, l'ASC a pris un certain nombre de mesures afin d'aider à stabiliser le système de paie et de veiller à ce que les employés soient payés adéquatement et à temps. L'ASC est l'un des ministères dont les comptes n'ont pas été transférés au centre de paie et qui continue à offrir des services de rémunération. L'équipe de la rémunération, dont la composition varie pour répondre à la demande, vérifie de près les inexactitudes des paies et communique directement avec les employés pour fournir des éclaircissements et prendre rapidement des mesures afin de régler les problèmes au besoin. En outre, l'équipe participe activement à divers groupes de travail et forums dirigés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et/ou Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le personnel des Finances effectue aussi régulièrement le rapprochement des salaires pour vérifier et ajuster les écarts de dépenses.

#### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Au cours du premier trimestre de 2020-2021, la majorité des employés de l'ASC ont travaillé à distance afin de maintenir les activités du ministère dans le contexte de la pandémie. La présence sur les lieux du travail étant réservée aux employés assurant un service critique impossible à réaliser à distance.

## **Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par,

La version originale a été signée par  
Sylvain Laporte, le 19 août 2020

---

Sylvain Laporte                      Date  
Président  
Longueuil, Québec

La version originale a été signée par  
Jean-Claude Piedboeuf, le 18 août 2020

---

Jean-Claude Piedboeuf, B. Ing., Ph.D.    Date  
Dirigeant principal des finances  
Longueuil, Québec

**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020**

Annexe 1

**État des autorisations** (non audité)

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2020-2021</b>			<b>Exercice 2019-2020</b>		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	146 884	24 958	24 958	181 394	26 166	26 166
Crédit 5: Dépenses en capital	38 809	3 577	3 577	78 547	21 750	21 750
Crédit 10: Subventions et contributions	50 974	17 811	17 811	58 696	7 920	7 920
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 470	2 617	2 617	10 312	2 578	2 578
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1	-	-	2	-	-
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>247 138</b>	<b>48 963</b>	<b>48 963</b>	<b>328 951</b>	<b>58 414</b>	<b>58 414</b>

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020**

Annexe 2

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)**

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2020-2021</b>			<b>Exercice 2019-2020</b>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Personnel	81 214	19 518	19 518	77 708	19 797	19 797
Transports et communications	4 330	239	239	4 281	983	983
Information	1 486	268	268	1 824	432	432
Services professionnels et spéciaux	148 889	8 231	8 231	144 238	8 382	8 382
Location	2 972	251	251	2 983	255	255
Service de réparation et d'entretien	2 484	234	234	3 379	222	222
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 631	492	492	1 702	763	763
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	650	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	10 324	1 919	1 919	30 443	19 655	19 655
Paiements de transfert	67 965	17 811	17 811	58 696	7 920	7 920
Autres subventions et paiements	2 732	-	-	3 047	5	5
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>326 027</b>	<b>48 963</b>	<b>48 963</b>	<b>328 951</b>	<b>58 414</b>	<b>58 414</b>